

JDA

Le journal des arquaises et des arquais - avril 2021
Arques-la-Bataille - n°71



L'EGT propose deux fois par semaine des recettes maison postées sur YouTube, avec le Tuto popote présenté par Samuel.

HANDICAP :
OUVERT SUR
LE MONDE





DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DÉCEMBRE 2020

ACQUISITION D'UNE PARCELLE RUE AUGUSTE PERRET

Acquisition auprès de Mme Sonia Dubos de la parcelle de terrain cadastrée section AD n° 40 d'une surface de 1 133 m² au prix de 3 000 € hors frais.

RECRUTEMENT D'UN AGENT CONTRACTUEL SUR UN EMPLOI PERMANENT

Autorise le recrutement d'un agent contractuel sur le grade de rédacteur pour effectuer des missions de gestionnaire administratif à temps complet, pour une durée déterminée de 3 ans. Le niveau de recrutement se fera sur un diplôme de niveau II minimum.

PERSONNEL TERRITORIAL, MISE EN PLACE DU COMPTE ÉPARGNE TEMPS

Article 1 : le compte épargne temps est ouvert aux titulaires et non titulaires ayant une ancienneté d'un an de service minimum.

Les agents pourront y déposer : leurs congés annuels, leurs jours RTT, leurs repos compensateurs.

Article 2 : gestion du compte épargne temps. Les agents seront informés annuellement de leurs droits épargnés et consommés. Le nombre total de jours inscrits sur le CET ne pourra excéder 60. Après option, au plus tard le 31 janvier, tous les jours épargnés, au-delà du 15^{ème} seront maintenus sur le compte dans la limite de 60 jours ou pris en compte au titre du RAFF selon les dispositions du décret 2004-878 du 26 août 2004 .

ACTUALISATION DES TARIFS DES SERVICES COMMUNAUX COMME INDIQUÉ

Tarifification des produits et services communaux Cimetière à compter du 1^{er} janvier 2021 (voir tableau ci-contre)

Tarifification des produits et services communaux	2020	2021
Cimetière à compter du 1 ^{er} janvier 2021 Concession trentenaire	200€	205€
Salle Municipale des Sports à compter du 1 ^{er} septembre 2021 forfait année scolaire selon la fréquence		
• une heure par semaine	219€	219€
• trois heures par semaine	637€	637€
• six heures par semaine	1 253€	1 253€
• douze heures par semaine	2 090€	2 090€
Jardins ouvriers à compter du 1 ^{er} janvier 2021		
• arquis	0,10€	0,15€
• extérieurs	0,25€	0,30€
Droits de place, voirie, terrasses à compter du 1 ^{er} janvier 2021		
• primeurs, maraichers, producteurs par ml	0,50€	0,50€
• abonnement par marché par ml (44 marchés)	20€	20€
• marchands ambulants par véhicule et par jour	3€	3€
• par véhicule abonnement annuel	73€	73€
• poids lourds par jour	50€	60€
Attractions foraines par m ² et par jour		
• baraque	0,35€	0,35€
• manège de moins de 200 m ²	0,30€	0,30€
• forfait caravane pour durée de la fête	30€	30€
• participation au branchement électrique	20€	20€
Cirques		
1 ^{er} jour avec mise à disposition de bennes à ordures	50€	50€
1 ^{er} jour sans mise à disposition de bennes à ordures	30€	30€
2 ^{ème} jour	10€	10€
Chevalets - portes menus	gratuit	gratuit
Terrasses de cafés et restaurants		
• terrasse annuelle par m ² et par an	10€	10€
• terrasse semestrielle par m ² et par an	6€	6€
• terrasse trimestrielle par m ² et par an	4€	4€
• prolongation par m ² le par mois	2€	2€
Commerce de détail	idem	idem
• par m ² de trottoir	cafés	cafés
Permission de voirie		
• forfait pour toute permission	11€	11€
• redevance par jour et par m ² occupé	0,15€	0,15€
Garages Impasse Baudelot , à compter du 1 ^{er} janvier 2021 si relocation / tarif au mois		
• garages de A à M	52€	53€
• garages N, O et P	62€	63€
• garage Q	70€	70€

BUDGET PRIMITIF 2020 - DÉCISION MODIFICATIVE N°2

Opérations prévues au budget de l'exercice 2020 comme suit :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
R-7 688 autres produits financiers	0,00€	0,00€	0,00€	40,00€
TOTAL R 042 Opération d'ordre de transfert entre sections	0,00€	0,00€	0,00€	40,00€
R - 7621 Produits autres immobilisations financières réglées à échéance	0,00€	0,00€	40,00€	0,00€
TOTAL R 76 : Produits financiers	0,00€	0,00€	40,00€	0,00€
TOTAL FONCTIONNEMENT	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€
INVESTISSEMENT				
D-271 titres immobilisés	0,00€	40,00€	0,00€	0,00€
TOTAL D40 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00€	40,00€	0,00€	0,00€
D-21318-161 Gymnase	0,00€	864,00€	0,00€	0,00€
R-2033 frais d'insertion	0,00€	0,00€	0,00€	864,00€
TOTAL 041 : Opérations patrimoniales	0,00€	864,00€	0,00€	864,00€
D-1331 : DETR	0,00€	41 914,00€	0,00€	0,00€
D-1341: DETR	0,00€	0,00€	0,00€	41 914,00€
TOTAL 13 : subventions d'investissement	0,00€	41 914,00€	0,00€	41 914,00€
D-202 frais réalisation de documents d'urbanisme	0,00€	2 180,00€	0,00€	0,00€
D-2031-165: Gare	624,00€	0,00€	0,00€	0,00€
R-2033 frais d'insertion	0,00€	0,00€	0,00€	2 180,00€
TOTAL 20 : Immobilisations incorporelles	6 240,00€	2 180,00€	0,00€	2 180,00€
D-2138-160 : Achat locaux	0,00€	3 000,00€	0,00€	0,00€
D-21534-133 Eclairage public	0,00€	3 200,00€	0,00€	0,00€
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0,00€	6 200,00€	0,00€	0,00€
TOTAL INVESTISSEMENT	6 240,00€	51 198,00€	0,00€	0,00€
TOTAL GENERAL		44 958,00€		44 958,00€

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JANVIER 2021

BUDGET COMMUNAL DÉCISION MODIFICATIVE N°3

(Voir tableau ci-contre)

CRÉATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT SUITE À UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ

Création à compter du 21 janvier 2021 d'un emploi non permanent d'adjoint technique dont la durée hebdomadaire de service est de 20/35^{ème}, avec possibilité d'heures complémentaires, et de l'autoriser à recruter un agent contractuel pour une durée de 12 mois sur une période de 18 mois suite à un accroissement temporaire d'activité.

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6135 locations mobilières	2 150,00€	0,00€	0,00€	0,00€
TOTAL D 011 charges à caractère général	2 150,00€	0,00€	0,00€	0,00€
D - 739 I 171 dégrèvement taxe foncière jeunes agriculteur	0,00€	2 150,00€	0,00€	0,00€
TOTAL D 014 : atténuation de produits	0,00€	2 150,00€	0,00€	0,00€
TOTAL FONCTIONNEMENT	2 150,00€	2 150,00€	0,00€	0,00€
INVESTISSEMENT				
D-21312-171 Travaux accessibilité	20 450,00€	0,00€	0,00€	0,00€
D-2132-176 IDEFH	0,00€	450,00€	0,00€	0,00€
TOTAL D21 : Immobilisations corporelles	20 450,00€	450,00€	0,00€	0,00€
D-21313-136 : Travaux église	0,00€	20 000,00€	0,00€	0,00€
TOTAL D23 : Immobilisations en cours	20 450,00€	20 450,00€	0,00€	0,00€
TOTAL INVESTISSEMENT	20 450,00€	20 450,00€	0,00€	0,00€
TOTAL GÉNÉRAL		0,00€		0,00€

SOMMAIRE - 71



Page 4

Inclusion : handicap, ouvert sur le monde...



Page 6

Non à la fermeture de 2 classes



Page 8

Propreté urbaine, ayez le bon réflexe !



Page 10

Sauvegardons notre patrimoine



Page 12

EGT, l'esprit solidaire



Page 13

Christian Levasseur.
Brassard noir sur kimono blanc



Page 16

Vaccination à la RPA St Julien

Chers arquais, chères arquaises.

Avec l'arrivée du printemps et des beaux jours, j'ose espérer que nous pourrons retrouver le sourire. Ce même sourire que l'on peut aisément deviner derrière le masque que porte Annella et celui qui illumine le visage de Louison.

Les thématiques retenues pour ce numéro portent sur l'inclusion et l'environnement. Ces sujets sont une des préoccupations de notre action politique.

En tant qu'élue, il est de mon devoir de faire changer les regards. Pour ma part, je préfère parler de différence que de handicap, parce que l'on se nourrit de ces différences et que cela fait la richesse de notre société. Lorsque l'on n'est pas directement touché, je pense que l'on ne peut s'imaginer les difficultés auxquelles sont confrontés ces jeunes et leurs parents.

C'est pourquoi j'ai souhaité que l'on renforce le partenariat avec l'Institut Médico Éducatif d'Arques-la-Bataille en permettant aux jeunes qui fréquentent cet établissement, d'être accueillis dans les services de la collectivité pour démontrer qu'ils sont en capacité d'exercer une activité professionnelle.

L'autre volet, axé sur l'environnement, doit nous faire prendre conscience que la planète est menacée ainsi que des populations. Chaque jour, chaque geste compte ! Être éco-citoyen, c'est possible partout : dans la rue, dans les espaces verts et la nature.

Soyons vigilants sur ces sujets et ensemble nous pourrons assurer un avenir plus serein.

Votre maire, Maryline Fournier

Depuis plusieurs années les services municipaux accueillent de jeunes élèves de l'IME du Château Blanc. Une inclusion basée sur le volontariat et qui fédère éducateurs, tuteurs et stagiaires ! Portraits croisés.



Handicap : ouvert sur le monde

Alicia, Annella, Sarah, Dimitri, Théo... Ils souffrent d'un handicap et fréquentent l'établissement de l'IME du Château Blanc. Ils ont tous un point commun, la motivation ! Jeunes majeurs, ils ont déjà à leur actif plusieurs stages au restaurant scolaire ou aux espaces verts. Les contraintes de la crise sanitaire n'ont rien changé à leur détermination. Coordinatrice d'initiation et de première formation professionnelle, Olivia Bonvalet insiste sur le fait que *« les demandes de stages se font par les jeunes avant tout, mais ils peuvent être sollicités aussi par les éducateurs en fonction des profils et des projets de chacun »*.

Pousser les jeunes à plus d'autonomie, c'est le véritable enjeu affiché de ces stages. *« Ils ne sont plus dans le cadre de l'IME mais au travail et ils doivent en res-*

pecter les horaires, les contraintes et un rythme réel. A terme c'est aussi ils doivent pouvoir se rendre directement à leur lieu de travail depuis leur domicile, parfois très éloigné ».

« Appliquées et courageuses »

Entre la mise en place des tables et des couverts, le dressage des assiettes, le service, la vaisselle, la désinfection et le ménage, pas de temps pour souffler ! Mais Alicia arbore toujours le sourire. C'est sa première expérience professionnelle à l'extérieur du Château Blanc et elle souhaite continuer dans la restauration. Allella a plusieurs expériences du travail à la cantine, et reste toujours demandeuse. *« C'est sympa, je les aime*



ATTENTIVES ET COURAGEUSES

Au restaurant scolaire du groupe élémentaire, elles sont trois à alterner les différents créneaux de stage, sous l'œil, bienveillant, de leur tutrice Nathalie. *« Je leur tire mon chapeau, entre les transports et le travail elles font des sacrées journées ! Avec la Covid nous avons dû mettre en place deux services pour les enfants, c'est très speed mais elles sont très attentives »*.

bien les petits, même si c'est bruyant ». Quant à Sarah, elle souhaite se diriger plutôt vers le ménage dans les écoles. « Je l'ai toujours dit, mon métier plus tard c'est de travailler avec les enfants ».

« Les espaces verts en toutes saisons »

« Le fait de pouvoir intégrer les espaces verts sur des périodes différentes permet de pouvoir voir toutes les facettes du métier », souligne Olivia Bonvalet. Alors même si c'est physiquement éprouvant, qu'il faut essayer les aléas de la météo, pour Théo qui réalise ainsi son 4^{ème} stage, aucun doute, il a trouvé sa voie. « J'aime bien être dehors et je veux en faire mon métier ». Idem pour Dimitri qui se verrait bien faire de la coupe d'arbustes, la tonte, les plantations et l'embellissement de la commune au quotidien.

En permettant l'inclusion régulière dans ses services de jeunes issus des instituts médico-éducatifs, la mairie met un marqueur sur la nécessité des collectivités à montrer l'exemple. Mettre un pied à l'étrier à tous, quel que soit son handicap. « Avoir la connaissance des encadrants et les mêmes interlocuteurs est rassurant, on valorise ensemble les bilans de stage. Cela permet aussi



de voir le projet des jeunes en fonction de leur concentration et de leur fatigabilité », ajoute Olivia Bonvalet. Plusieurs de ces stagiaires ont pu, avec le soutien de l'association Tourist Club, accumuler de nouvelles expériences dans les restaurants dieppois ou rejoindre l'ESAT à Etran.

Théo qui réalise son 4^{ème} stage au service des espaces verts de la commune se verrait bien en faire son métier.



L'ESA en inclusion

Al'initiative de Michel Eude, incontournable dans le monde du sport et du handicap sur la région, l'ESA a ouvert une section tennis de table adaptée. Tous les mardis de 10h à midi, une quinzaine de pongistes issus de l'EPIFAJ de Bacqueville-en-Caux ou de l'APEI se retrouvent autour des tables de la salle Lepront « C'est l'une des plus grosses

sections du département », se félicite l'entraîneur. Bien que jouant en loisirs, ces sportifs sont très assidus à ce rendez-vous hebdomadaire. « Et nulle obligation de faire partie d'un institut ou d'un établissement spécialisé pour venir pratiquer, tout particulier peut venir de soi-même en prenant une licence ». A vos raquettes !



Louison participe aux journées du sport handicap au stade Méréault à Dieppe, s'inscrit à la section sport ensemble du DUC hand et a même pu jouer sur le parquet du Kindarena.

Louison, le sport, encore et encore

Le sourire malicieux, à 26 ans, Louison est une jeune arquaise très active ! Une revanche sur la trisomie et sur une opération du cœur qu'elle a subie dès son enfance... Mais Louison a de la volonté et, dès l'âge de deux ans, fréquente régulièrement la piscine. Un milieu qu'elle affectionne depuis toujours et, très vite, elle apprend à nager. « Sur la plage elle me fait des blagues et peut plonger à 14° ! Je n'ai pas le choix, je me jette à l'eau aussi », s'amuse Sylvette Ridet, sa maman.

Avec l'association "d'un corps à l'autre" elle s'initie à la plongée sous-marine, pratique l'aviron avec l'atelier de jour le Ravelin où elle officie à la cuisine, au service et au ménage. Pendant sept ans elle pratique les arts du cirque avec *Les Saltimbanques de l'impossible*. « Ce sont les premiers à avoir inclus autant de personnes en situation de handicap, ils sont vraiment bien ».

Fatiguée ? Jamais ! Louison participe aux journées du sport handicap au stade Méréault à Dieppe, s'inscrit à la section sport

ensemble du DUC hand et a, même pu jouer sur le parquet du Kindarena. Pendant le confinement, Louison a continué de s'entretenir en faisant de la marche. Mieux vaut avoir de bonnes baskets pour suivre Louison dans toutes ses activités ! « Beaucoup sont adaptées au handicap. Mais c'est comme pour n'importe quel enfant, il faut que les parents puissent être disponibles pour les porter aux horaires voulus », soutient sa maman.

Prix des décorations de Noël



Cette année ce sont 25 participants arquais que l'AMetPA et l'Atelier 880 ont récompensés.

25 participants, pour le désormais « traditionnel » concours des décorations de Noël organisé par l'Atelier 880 et l'AMetPA depuis plus de vingt ans. Une participation en hausse se réjouit la présidente de l'AMetPA, Carole Dufils « et on en a pris plein les yeux ! ». Si la cérémonie de remise des prix se déroule ordinairement à la RPA, cette année, en raison de la crise sanitaire les participants ont été conviés à la mairie avec des horaires décalés. Un « protocole » quelque peu bousculé, mais la convivialité était bien présente et chacun a pu choisir un lot offert par l'Atelier 880, « des cadeaux symboliques mais pour remercier avant tout ceux qui décorent et contribuent à valoriser notre commune en l'illuminant » relève Jean-Claude Ester, responsable de l'association. Plusieurs nouveaux habitants se sont joints au concours. Nos félicitations particulières à Christophe Fournier, récent arquais qui termine 1^{er} ex æquo avec Christine Boileau et Arnaud Aublé de cette édition.



Mouvement de colère sur les bancs d'écoles

L'annonce de la fermeture de deux classes au groupe élémentaire a déclenché l'inquiétude des parents d'élèves arquais. Le 4 février, plusieurs d'entre eux ainsi que les enseignants et quelques élus se sont regroupés sur le parvis de l'école pour dénoncer cette décision en pleine pandémie et pour affirmer leur soutien à l'équipe enseignante. « C'est pour le moins surprenant, confie Christine Delcroix, adjointe en charge de l'éducation, le protocole sanitaire oblige à prendre des distances pour contrecarrer l'épidémie et on veut regrouper les effectifs en voulant fermer deux classes ! »

Mais visiblement, la règle arithmétique est sur le bureau de l'Éducation Nationale, « c'est vrai que l'effectif a baissé, mais c'est cyclique ! De nouveaux logements Sodineuf sont lancés qui vont amener de nouvelles familles. L'école, rattachée au collège Delvincourt, a été classée en REP (réseau d'éducation prioritaire) suite aux mesures gouvernementales. Depuis quatre ans, nous avons pu bénéficier du dédoublement des classes de CP et CE1. Il est à noter les résul-

tats positifs obtenus tant sur le plan scolaire que les actions menées avec les parents et les partenaires alors que le nombre d'enfants en difficulté tend à augmenter ».

Rien n'est gagné et nous restons extrêmement vigilants

Concrètement, une fermeture de classe est actée et la deuxième est en sommeil jusqu'en juin où un nouveau comptage sera réclamé... « Rien n'est gagné et nous restons extrême-

ment vigilants... Il ne faut pas perdre de vue qu'Arques accueille dix enfants de l'IME dans l'Unité d'Enseignement Externalisée (UEE) qui bénéficient d'inclusion et que l'Idefhi ouvre un établissement pour enfants en août 2022. Donc de nouvelles inscriptions ».

Sur tout le territoire dieppois, plusieurs fermetures de classes sont annoncées pour la rentrée prochaine, provoquant la mobilisation des parents et des enseignants. Une lettre de refus de cette situation a été adressée au Dasen, signée par la directrice de l'établissement et par madame le Maire.



«Vigilance» est le mot d'ordre des enseignants, élus et parents d'élèves arquais en attendant le mois de juin où un nouveau comptage sera effectué.

Merci aux participants du concours des décorations de Noël 2020 :

Arnaud Aublé,
Boileau Christine,
Clet Françoise,
Dubois Sylvain,
Dufils Joël,
Fournier Christophe,
Gille Sabine,
Gremont Nicolas,
Jonnard Franck/M^{me} Deschamps,
Jovenet Didier,
Laurent Dominique,
Lebourg Romain,
Lefebvre Daniel,
Lefebvre Isabelle,
Lefebvre Yohann,
Leportier Annick,
Lheureux Frédéric,
Martin Jean-Luc,
Ménager Jean-Michel,
Peignon Christophe,
Pesquet Marcelle,
Robbe Daniel,
Surplis Sylvie,
Surplis Nicolas,
Vaillant Christian.



DANIEL VERGER, PREND LA PLUME POUR NE PAS OUBLIER

En septembre 2018, Daniel Verger sortait son livre de mémoires *Un itinéraire improbable*. L'ancien directeur de l'IME narrait dans cet ouvrage autobiographique son parcours chaotique, d'une enfance à la direction de l'institut. Avec *C'était leur vie... Et ce fut la guerre...*, Daniel Verger édite un roman inspiré de la vie de ses parents. Une plongée dans le monde rural des années trente, loin du faste des « années folles ». Une histoire de vie, de famille, dont la Seconde Guerre mondiale a bouleversé l'ordre des choses.



C'était leur vie... Et ce fut la guerre... est disponible sur Internet sur comexpo2a.fr ou directement auprès de Daniel Verger au 06 32 03 89 28. Prix : 20 €
Le bénéfice des ventes sera reversé au Secours populaire.



Propreté urbaine : ayez le bon réflexe !

Le respect de l'environnement et la propreté des espaces urbains ne sont pas du seul ressort des services municipaux, mais le fait de tous. Trop de déchets en tous genres sont jetés dans les rues, près des étangs, en forêt. Déchets qui, à terme, risquent de terminer dans les rivières, en mer et, donc...dans nos assiettes. Adoptons les bons gestes, pour nous, pour nos enfants.



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE

- ÉTÉ, du 15 juin au 15 septembre : du lundi au samedi 8h30-11h45 / 14h-18h45.
- HIVER, du 16 septembre au 14 juin : du lundi au samedi 8h30-11h45 / 14h-17h45.

Plus d'info sur :
www.agglodieppe-maritime.com



« La collecte des déchets, ce n'est pas automatique ! »

POUR RAPPEL :

- **Trois points d'apport volontaire** (quartier de la gare, cité CTA et Val de Varenne) sont à votre disposition pour le verre, le papier et les tissus.
- **Assuré par les services de Dieppe-Maritime**, le ramassage des ordures ménagères (bac gris) est effectué tous les jeudis. Pour les déchets recyclables (bac jaune), la collecte est réalisée tous les vendredis des semaines paires. (Lors d'un jour férié la tournée est programmée au lendemain). Les dépôts au pied des bacs ne sont pas collectés.
- **Les piles, ampoules et petits appareils électroménager** peuvent être déposés dans n'importe quel magasin qui commercialise ces produits.

- **Pour vos encombrants**, la municipalité offre la possibilité de les ramasser gratuitement. Pour cela, il est indispensable de s'inscrire au préalable au secrétariat de la mairie, muni d'une liste des déchets. Seuls les déchets sur la liste seront ramassés par les agents.

« Tontes, verts, bois, métaux, ... à la déchetterie ! »

L'accès à la déchetterie (Chemin de la rivière à Rouxmesnil-Bouteilles), est gratuit pour tous les particuliers, dans la limite de 12 passages par année civile. La carte d'accès est à demander au secrétariat de la mairie. Les artisans peuvent également accéder au site.



Sauvegardons notre patrimoine de biodiversité

Avec sa forêt, ses étangs, sa zone humide et ses cours d'eau, Arques-la-Bataille est un véritable réservoir de biodiversité en faune et en flore. Son équilibre n'en demeure pas moins fragile et incombe à la responsabilité de tous, collectivité comme particuliers.



Rencontre avec Dominique Paul, adjointe à l'environnement, et Vincent Prié, conseiller en charge de l'environnement

Du vert, Arques n'en manque pas ! Mais toute cette chlorophylle abondante est une richesse ô combien fragile ! « C'est un atout considérable de posséder une telle biodiversité sur notre commune. Cela impose des contraintes mais c'est aussi une source de développement avec notamment un tourisme vert, raisonné et familial », estime Vincent Prié. Chargé de mission du développement durable à la Ville de Dieppe, architecte de formation, le conseiller municipal porte une attention particulière à l'aménagement du territoire et à l'impact du bâti sur l'écologie. « L'urbanisation et l'agriculture intensive ont morcelé depuis des années les différentes voies de passage des espèces, explique-t-il. L'enjeu est aujourd'hui de réparer ces trames bleues et vertes. C'est d'ailleurs inscrit dans la loi en cas de modification du PLU (Plan Local d'Urbanisme). L'attractivité de notre territoire est liée à notre cadre de vie, nous devons le préserver. »

Plébiscitée et fréquentée par un public de plus en plus nombreux, l'avenue verte est un axe majeur dans cette réflexion sur l'aménagement du territoire et le respect de l'environnement. « Nous travaillons sur un parcours pédagogique en même temps que Dieppe-Maritime prépare la réouverture de plusieurs sentiers de randonnée », annonce Dominique Paul, adjointe à l'environnement.

Nous ne devons pas focaliser uniquement sur l'avenue mais créer aussi des axes de randonnée vers la forêt et le château. » En toile de fond, il s'agit également d'inciter les promeneurs à découvrir le centre bourg et à profiter ainsi des commerces de proximité.

Enjeu d'avenir, l'équilibre environnemental passe par une sensibilisation de tous les publics. L'EGT et les écoles seront sollicités lors de la semaine du Développement durable et une plaquette d'information sur tous les gestes citoyens est en cours de réalisation. « C'est l'affaire de tous, souligne l'adjointe à l'environnement. Les services municipaux n'utilisent plus de produits phytosanitaires depuis 2017 et ils sont interdits aux particuliers depuis 2019. Cela demande plus de nettoyage à la main, c'est plus long et on ne peut empêcher toutes les herbes de repousser. Il ne faut pas le prendre comme une marche en arrière mais comme un progrès pour notre santé. »

Dominique Paul rappelle que « si l'entretien et le désherbage des voiries et des caniveaux incombent à la commune, par arrêté municipal, celui des pieds de mur incombe aux riverains. »



INONDATIONS : UN PHÉNOMÈNE NATUREL

Début février, les rivières de la vallée sont sorties de leur lit et notre commune a subi, pendant plusieurs jours, des inondations importantes. « Plusieurs phénomènes se sont télescopés, révèle Vincent Prié. Après un redoux, la fonte des neiges en amont a été brutale et nous subissons une période de pluviométrie, non-stop, importante, depuis plusieurs semaines. Les nappes phréatiques qui ne se rechargeaient plus, depuis une quinzaine d'années, étaient cette fois à saturation et ne pouvaient plus rien absorber. Les forts coefficients des grandes marées et la tempête Justine ont également contribué à la montée rapide de la Béthune et de l'Eaulne. C'est une conjoncture d'événements naturels qui peuvent se reproduire mais, heureusement, les marais et les plaines de Martin-Eglise jouent leur rôle en absorbant le débordement des crues. »



LES COURS D'EAU DU BASSIN DE L'ARQUES SONT TOUS NON DOMANIAUX.

Chaque propriétaire d'un terrain en bordure de cours d'eau est propriétaire de la berge jusqu'à la moitié du lit de celui-ci. Le riverain a l'obligation d'entretenir le cours d'eau afin de maintenir l'écoulement naturel des eaux, d'assurer la bonne tenue des berges et de préserver la faune et la flore dans le respect du bon fonctionnement des écosystèmes aquatiques.

Romain Alb

« la musique,
le choix de ma vie »

Il a plus d'une baguette dans son sac. Professeur de batterie à Arques, Romain Alb a produit ses premières notes sur les touches noires et blanches d'un piano. Adolescent, les percussions lui donneront un nouveau rythme. Il entre alors au Conservatoire de Dieppe puis à l'école Atla à Paris. « *Je ne vis et ne pense que par la musique, revendique-t-il. C'est le choix de ma vie, je ne fais que ça !* »

Batteur, musicien acoustique et électronique, Romain ne se laisse pas enfermer dans des tiroirs et surprend par son éclectisme. « *J'ai fait du jazz, des variétés mais je suis très sensible au rock métal* », confie-t-il.

Une authenticité musicale identifiée et assumée dans son groupe de stoner rock instrumental « Sons Of Apache ». Le trio aurait dû fêter cette année ses dix années d'existence avec une tournée internationale qui passait entre autres par les Pays-Bas, la Suède et l'Allemagne. En raison de la pandémie, les dates de concert ont été annulées, « Sons Of Apache » en profite pour retourner en studio et travailler sur un nouvel album.

Avec le groupe Ortta, Romain a arpenté les Balkans. Les concerts, c'est pour lui existentiel. « *C'était une très belle tournée qui nous a appris beaucoup de choses.* »

Une vie dédiée à la musique que Romain transmet depuis 2011. A domicile ou dans son studio de répétition, situé à Arques, ses cours de batterie et bientôt de MOA (Musique Assistée par Ordinateur) sont accessibles à tous. « *Il faut juste aimer la musique, c'est la seule prédisposition, ensuite, c'est de l'automatisme* », assure-t-il. Quelques notions de solfège appliqué sont enseignées. « *C'est le strict minimum, pour qu'au bout de deux cours, on puisse lire l'essentiel et parler la même langue* », justifie-t-il. Chaque cours est adapté en fonction du niveau de l'élève mais aussi de ses goûts personnels. Jazz, variétés, rock, heavy metal... La playlist est large.



Cours individuels du lundi au jeudi

Contact et renseignements : contact@romainalb.net



Contact : 06 88 85 64 29
ou celinej.naturoanimalier@gmail.com

Céline Jacquet, naturopathe animalier

Si les ostéopathes animaliers sont aujourd'hui reconnus, Céline Jacquet a choisi une autre voie pour prodiguer de bons soins à nos fidèles compagnons, la naturopathie animale. « *C'est une médecine complémentaire qui va à la cause des problèmes*, certifie Céline Jacquet. *Après un entretien d'une*

heure pour étudier l'alimentation, le comportement et le cadre de vie de l'animal je propose des conseils. J'utilise une quinzaine de techniques différentes dont les massages, la phytothérapie ou l'aromathérapie.

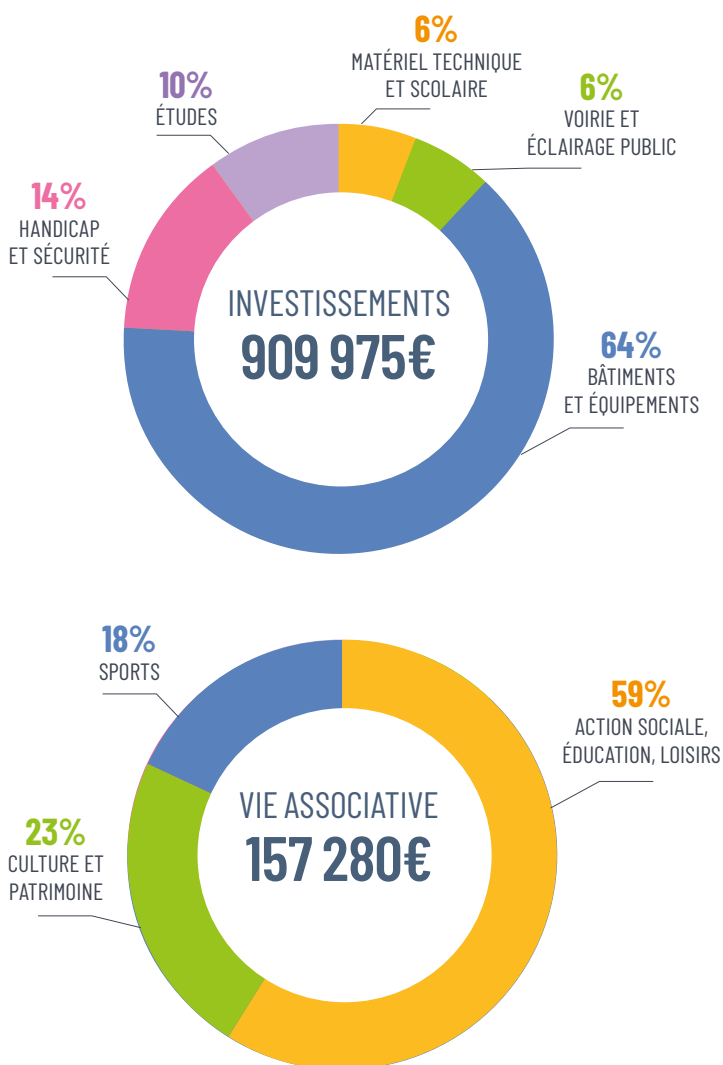
Ex-chimiste, sa formation initiale lui permet de composer elle-même ses crèmes

cicatrisantes ou ses potions avec des produits bio et actifs. Une totale reconversion pour Céline Jacquet qui met la nature et le bien-être des animaux au cœur de ses valeurs fondamentales. Implantée à Arques, la naturopathe intervient dans toute la Normandie pour les chats, chiens et chevaux.

Budget 2021, un budget d'avenir

Le conseil municipal s'est réuni le 22 mars pour étudier et adopter le premier budget présenté par notre nouveau maire, Maryline Fournier. C'est donc dans une perspective d'avenir que les comptes de notre commune ont été examinés. Face à une situation aujourd'hui difficile, il s'agit de tenir bon la barre : les économies d'aujourd'hui seront les investissements de demain ! Pour autant, le quotidien reste une

préoccupation constante : vie sportive et associative, vie scolaire, enfance et jeunesse, entretien et modernisation de nos équipements, développement économique, sécurité et santé, solidarité envers nos anciens. Un vaste programme qui ne fait pas peur à des élus très mobilisés.



JSP, L'INVESTISSEMENT ENCOURAGÉ

Ils sont âgés de 12 et 13 ans et depuis le mois de septembre, ils se sont engagés pour quatre ans dans une formation des Jeunes Sapeurs Pompiers (JSP) à l'école de la vallée d'Arques. Dix nouvelles recrues, qui renforceront suivant leur parcours et leurs souhaits les effectifs des pompiers professionnels ou volontaires.



Louise, Aïlis et Mathys, trois arquais nouvellement admis à suivre le parcours des Jeunes Sapeurs pompiers.

Chacun a reçu à son admission une sacoche offerte par la municipalité, mais le CCAS a voulu marquer encore plus fort cet engagement en offrant aux trois arquais de ce jeune bataillon un chèque-cadeau de 90 € à dépenser chez Décathlon. « Je tiens à saluer un engagement au service des autres, une démarche citoyenne et un altruisme dont vous faites part malgré votre jeune âge » a souligné Maryline Fournier lors de la remise des bons à Mathys Hébert, Louise Beaufiles et Aïlis Mauconduit. Collégienne en classe de 5^{ème}, Aïlis est la benjamine de l'école mais affiche déjà une grande maturité, « c'est en voyant une démonstration de pompiers que ça m'a donné envie. Je veux aider les personnes en difficulté. » A la fin de sa formation, la JSP se voit intégrer les rangs des volontaires et professionnellement se projette en tant qu'infirmière. De belles valeurs humaines à encourager.



EGT, l'esprit solidaire

Le contexte sanitaire actuel n'épargne personne et se ressent de plus en plus dans les foyers. Perte de travail, de repères ou d'objectifs, couvre-feux, arrêt des activités associatives, sportives ou culturelles ... Les souffrances psychologiques et la précarité n'ont cessé de grandir, quel que soit l'âge. Dans ce contexte, l'Espace Georges Thurin (EGT) multiplie projets et actions solidaires vers tous les publics.

Pas question pour l'EGT de ne pas agir en cette période difficile. Le centre social continue de travailler sur ses projets et renforce ses actions de solidarité. Ainsi, l'appel aux « boîtes de Noël » a eu un bel écho. « C'était épatant explique Karina Bellahsene, directrice du centre. Le principe était de déposer dans une boîte à chaussure décorée un cadeau et un petit mot chaleureux. Nous en avons récupéré une cinquantaine qui ont été distribués dans les maraudes ». Un geste accueilli avec émotions, tout comme celui du QG jeunes dont les participants avaient préparé une soixantaine de barquettes de poulet basquaise, distribuées ensuite avec la Soupe des bénévoles.

« Les outils numériques pour maintenir le lien »

« Pour continuer à proposer nos ateliers nous avons mis en place des créneaux en réunissant parents et enfants, souligne Karina Bellahsene. C'était la seule solution pour que les activités cuisine et couture continuent de fonctionner ! » La seule ? Non ! Présentées par Samuel, deux fois par semaine des recettes maison sont postées sur YouTube, avec le Tuto popote. Quant aux licenciés de la section Gym, ils peuvent se retrouver et suivre leurs cours par Skype. Cet outil permet également de rentrer en contact en appel vidéo avec l'équipe du centre. Le numérique permet ainsi de briser l'isolement.



Mais tout ne peut pas se faire via internet,

l'humain est encore indispensable, fort heureusement ! « Nous avons lancé le transport solidaire pour les plus de 65 ans explique Karina Bellahsene. Pour une participation symbolique de 1€, nous offrons un service de mobilité aller-retour sur le secteur dieppois pour faire les courses ou les rendez-vous médicaux. »

« Chantiers jeunes et projet durable »

Après le succès de la réhabilitation de l'ancienne cabine téléphonique anglaise l'année dernière, l'EGT se projette dans une nouvelle aventure pour les 15-25 ans. « L'idée serait de travailler sur un sentier de randonnée reliant Martigny à Arques annonce Karina. La journée sera divisée entre travail, temps de loisirs, activités sportives et organisations des soirées ». Une dizaine de participants serait ainsi encadrés le temps d'une semaine... Bien remplie ! Financés par la CAF, les chantiers jeunes sont aussi l'occasion d'éveiller des vocations et de découvrir des compétences que l'on ne trouve pas dans le cursus scolaire. L'entretien de la nature et le développement durable seront d'ailleurs, un axe fort cette année pour l'EGT, « tout au long de l'année nous allons proposer des actions environnementales, des opérations de ramassage de déchets et de sensibilisation auprès des habitants » confirme la directrice de l'EGT.

INFORMATION JEUNESSE



POINT D'INFORMATION JEUNESSE

Vendredi 26 mars de 17h à 19h30 et mercredi 31 mars de 14h à 18h, l'EGT organisera des journées d'actions pour les jobs d'été. Pas de forum cette année, mais un accompagnement pour créer son CV, accéder à une liste des employeurs de la région et s'exercer à des simulations d'entretiens.

karaté

Brassard noir sur kimono blanc

Son large sourire, son amitié qu'il offrait généreusement, sa bienveillance avec ses plus jeunes élèves... En partant, Christian Levasseur a laissé un grand vide. Mais son esprit est très présent dans le cœur de ceux qui l'ont croisé.

Dessinateur industriel à la Ville de Dieppe il travailla ensuite aux services techniques de l'Hôpital avant de reprendre un poste à la mairie en tant qu'ingénieur subdivisionnaire. Ce n'est qu'à 47 ans que Christian monte sur le tatami, mais son engagement dans l'art martial lui permet de progresser rapidement et de passer les grades jusqu'à obtenir le 4ème Dan. Un engouement, peut-être aussi un exutoire encore renforcé après le décès de son fils. Reconnu par ses pairs, il a aussi l'estime des professeurs des clubs voisins auquel il répond toujours présent pour assumer l'arbitrage dans les interclubs.

Président du club arquais, il endosse aussi le rôle de professeur, se dévoue pour les



jeunes licenciés et apporte sa « patte ». « Ici, on ne se prend pas la tête s'amusaient-il à répéter, c'est un esprit familial et on est entre copains ». Ce qui n'empêchait pas les résultats et l'évolution du niveau du club, le nombre de

ceintures noires assidues aux entraînements en est le meilleur témoignage. Pour son engagement bénévole il reçoit la Médaille de bronze et d'argent du Ministère de la jeunesse et des sports. Il devait obtenir cette année la Médaille d'or.

Son décès ne marque pas la fin du club d'Arques, loin de là, Christian a su transmettre à ses gradés les valeurs nécessaires pour continuer avec la même philosophie. Le JDA s'associe à la peine de son épouse, de sa famille et de ses amis.



handball

Gérard Sadé, l'engagement récompensé

Discret et toujours présent ! Ancien de Regma, devenu conseiller municipal, Gérard Sadé est un homme qui aime la discrétion... et son club ! « Cela fait 38 ans que je suis à l'ESA ! J'ai été joueur, trésorier, je donnais un coup de main au secrétariat et même à l'entraînement ! ». Un engagement qui ne faiblit toujours pas, Gérard est aujourd'hui à la table de marquage tous les samedis lors des rencontres à Arques, mais aussi dans les déplacements des séniors filles qui évoluent en Régional.

En quatre décennies, le vice-président du handball arquais a vécu des moments forts, « on a commencé au plus bas et on a vu les filles arrivées en National 2 ! La relève qui arrive s'annonce prometteuse avec de bons niveaux, c'est encourageant ». Un œil sur les scores et l'autre sur les équipes, Gérard veille à la bonne conduite de l'ESA. Pour son dévouement lors de ces 38 années, le Comité départemental lui a décerné la Médaille de bronze de handball.



NOUVEAU BUREAU À L'ESA KARATÉ

La vie associative continue, si les karatékas arquais ne peuvent s'entraîner actuellement ils préparent néanmoins la reprise des cours. Souhaitant qu'elle arrive vite pour la quarantaine de passionnés de cet art martial.

Pour prendre le relais de Christian Levasseur, quatre licenciés gradés ayant obtenu le Diplôme d'animateur fédéral (DAF) vont prendre en main les entraînements des enfants. Pas de changement pour les adultes et les ceintures noires sous la direction d'Yves Lugand.

Suite à l'assemblée générale du 27 mars, un nouveau bureau a été constitué :

Président : Bernard Butel
Secrétaire : Patrick Rocatcher
Trésorière : Sylvie Zazzali

Expression libre

ENSEMBLE, CONSTRUISONS DEMAIN

Dans un contexte difficile, les 18 élus qui entourent notre maire, travaillent sur des dossiers importants et décisifs pour notre commune.

Dans le même temps, ils s'engagent auprès des populations impactées par la covid en leur apportant leur soutien.

Il est à noter que la gestion de cette crise sanitaire est incongrue : aucune concertation avec les maires du territoire au sujet du confinement, manque de vaccins alors que tout le monde s'accorde à dire que le seul remède pour endiguer cette pandémie est d'être vacciné.

En revanche, le gouvernement poursuit la casse du service public : projet Hercule qui prévoit le démantèlement d'EDF en trois entités, fermeture de classes sur notre commune, suppression du poste du maître E qui accompagne les enfants en difficulté à l'école élémentaire, absence de médecin scolaire, et malheureusement la liste n'est pas exhaustive.

Face à ces décisions qui ne vont qu'accroître les inégalités sociales, nous continuerons de nous battre pour prendre soin de notre commune, de notre territoire et être utile aux gens.

Votre maire se rendra toujours disponible pour vous rencontrer et être à votre écoute.

N'hésitez pas à la joindre en la contactant au 06 60 13 17 95 ou par mail à l'adresse suivante : maryline.fournier@ville-arques-la-bataille.fr

LE RENOUVEAU POUR TOUS

Voilà maintenant un an que nous sommes installés au conseil municipal ; nous sommes conscients que notre arrivée a dû générer une nouvelle organisation mais force est de constater que nous subissons quelques déconvenues notamment et surtout dans les délais de transmission des informations qui ne sont pas toujours respectés.

Jusqu'alors, nous n'avons pu que constater les décisions communales et donc s'abstenir ou s'opposer sur la majorité des sujets importants déjà entérinés par la précédente gouvernance.

Notre groupe souhaite néanmoins ne pas être une force d'opposition systématique mais constructive ; nous sommes soudés, déterminés et nous maintiendrons cette alternative nécessaire à l'élaboration des projets à venir.

En raison de la crise sanitaire, nous n'avons pas pu mettre en place notre organisation comme nous le souhaitions mais nous le ferons dès que la situation nous le permettra.

Nous sommes présents dans toutes les commissions (associative, environnement, éducation et jeunesse, sécurité, travaux, aménagement du territoire, sociale et citoyenne, administration générale, CCAS).

N'hésitez pas à nous contacter via notre boîte mail pour toutes questions ou si vous souhaitez nous rencontrer : lerenouveaupourtous1@orange.fr

Nous avons besoin de vous pour œuvrer au bien être de nous tous.



ELECTIONS 2021

Les dimanches 13 et 20 juin 2021 sont prévues les élections Départementales et Régionales, un vote au scrutin de liste proportionnel à deux tours. **102 conseillers régionaux et 70 conseillers départementaux** constituent les deux assemblées.

Pour voter à ces élections, vous devez avoir la nationalité française, être âgé de 18 ans, jouir de vos droits civiques et être inscrit sur les listes électorales.

Dernier délai pour vous inscrire, six semaines avant le premier tour au secrétariat de la mairie ou sur service-public. En cas de report de ces élections, le délai sera lui aussi reporté.



**Les Médiév'Arques
19 et 20 juin 2021**

“ Les Médiév'Arques ”, recherchent des bénévoles

« OYEZ OYEZ BRAVES GENS », c'est l'heure de reprendre vos plus belles braies, lustrer les hallebardes et boucliers, réparer les cottes de mailles et graisser arbalètes et balistes. Les Médiév'Arques sont de retour pour une 6^{ème} édition ! Annulées l'année dernière à cause de la crise sanitaire, l'association “ Sauvegardons le château ” n'a pas rangé sa rapière pour autant et reprogramme sa manifestation pour le week-end du 19 et 20 juin.

Cascadeurs, troupes théâtrales, fauconnier, village d'artisans et de négociants, bonimenteurs, concert de musique le soir, « nous travaillons encore sur toute la programmation et espérons créer des surprises » confie Patricia Egret, présidente de l'association.

Mais pour que la fête soit réussie, 'Sauvegardons le château' a besoin de renforcer son équipe de bénévoles. Mise en place des structures, manutention, aide à la restauration ou gardiennage de parkings, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Alors tous à vos heaumes pour la préparation de cet acte VI qui s'annonce toujours aussi festif et familial. Contact : sauvegardonschateaurques@gmail.com

Nahel, bébé arquais !



La décision a été murement réfléchie par Elodie Ledun et Clément Prié. Pour la venue du quatrième enfant, le bébé, tant attendu, a vu le jour à la maison,

à Arques. « Ce n'est pas une attitude anti-hôpital, assure la maman. Ils ont des protocoles et c'est normal, mais après trois naissances, je voulais accoucher dans notre cocon. » Une décision assumée, sans assistance médicale, mais néanmoins avec préparation et anticipation. « Je ne l'aurais pas fait pour mon premier enfant mais je me suis faite accompagner tout le long de la grossesse par une

doula (personnes apportant un soutien moral et pratique à une femme enceinte, NDLR) qui m'a aidée physiquement, moralement et même spirituellement. Je voulais me réapproprier mon accouchement, être libre d'écouter mon instinct, que ce soit moi en tant que femme qui donne la vie. »

Le 11 décembre dernier, Nahel a, donc, retrouvé Ella, Axelle et Izia, ses trois grandes sœurs. 4,200 kg, 54 cm, le bébé arquais est en pleine forme et arbore aujourd'hui un sourire généreux.

ÉTAT CIVIL



Naissances

05 novembre : GOREN Selen

24 novembre : LESCAUT Enzo

11 décembre : KERJAN Arthur

17 décembre : RIMBERT Jenna Pascale

24 février : HUSSON Robin

02 mars : DEVILLERS Calvyn

Mariages

21 novembre : RENARDET Cyril et
DUHAMEL Ludivine

06 mars : DÉCURE Emmanuel et
DEMONCHY Charlotte

20 mars : RÉGNIER David et
LAMIDEL Victoria

Décès

2020

26 novembre : VUTHANH Giai

02 décembre : ROGER Huguette, née CRÉPIN

09 décembre : LECOMTE Jean Claude

08 décembre : JOIGNANT Claudine

18 décembre : BOUILLARD Madeleine, née SARTON

2021

06 janvier : BOUTTIER Thérèse, née RAUX

15 janvier : MACQUET Ne1ly, née PRÉVOST

19 janvier : LEGRAS Christiane, née BEAURIN

18 février : MOLLET Brigitte, née VERGNORY

22 janvier : BRUN François

26 janvier : NEVEU Colette, née MÉRAULT

30 janvier : VINCHON Louis

13 février : ABRAHAM Michel

10 mars : HEUDE Bernard

18 mars : JOVELIN Claude



IDEFHI : les travaux sont lancés



Après l'arrêt de l'activité des Ets Thoumyre, le site de fabrication s'est transformé au fil des ans en friche. Le 26 janvier, les pelleteuses sont venues mettre à terre les derniers bâtiments qui subsistaient sur cette parcelle de 3800 m². Ces travaux de démolition lancent le programme de la construction d'une structure d'accueil de l'Institut départemental de l'enfance, de la famille et du handicap pour l'insertion (Idefhi). Avec l'Ehpad de la Varenne et les futurs logements Sodineuf prévus au pré Saint-Etienne, c'est tout un quartier et un lieu de vie qui est en train de naître rue Auguste Perret.

Comme toute activité industrielle intensive, des stigmates résiduels, notamment des hydrocarbures, sont restés dans les sols et une opération de dépollution d'un coût de 275 000 € est en cours. « On ne peut que se féliciter du retraitement d'une friche industrielle dans un environnement exceptionnel », souligne Philippe Gautrot, adjoint en charge de l'aménagement du territoire.

Un investissement de 4,3 M€ pour l'Idefhi qui annonce une livraison des locaux pour l'été 2022, afin que tous les enfants puissent suivre leur scolarité dans de bonnes conditions.

Vaccination à la RPA

Devant la difficulté d'obtenir des vaccins pour nos aînés, Maryline Fournier appuyée par le maire de Dieppe, Nicolas Langlois, ont sollicité les services du Département. Ainsi jeudi 11 mars 21 vaccins Pfizer ont pu être injectés à la RPA rue Saint-Julien. Trois résidents seulement ne l'ont pas souhaité. Pour les volontaires, les agents de la mairie venaient les chercher à tour de rôle dans les appartements afin d'éviter les croisements dans les couloirs. Après le questionnaire médical et l'injection, chaque personne restait sous surveillance pendant 15 minutes dans une salle d'attente.

L'Assurance Maladie rappelle que « même vacciné, les gestes barrières sont nécessaires. Le vaccin protège des complications et des formes graves de la Covid, mais les études actuelles ne permettent pas de savoir si les vaccins réduisent la contagiosité, c'est-à-dire si une personne transmet ou non le virus ». Port du masque et lavage régulier des mains sont toujours recommandés.



Jusqu'alors Bernadette Houssay ne s'est jamais fait vacciner contre la grippe, mais face à la pandémie en cours « j'étais décidée mais je ne peux me déplacer, j'ai pu le faire parce que c'était sur place ».